

AVENANT DE PROJET

A LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE ACTION CŒUR DE VILLE – OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE DE BESANCON

LES SIGNATAIRES DE LA CONVENTION

Sont ajoutés en tant que « Partenaires financeurs » :

- Le Conseil Départemental du Doubs représenté par Madame Christine BOUQUIN sa Présidente ;
- La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs, représentée par Monsieur Dominique ROY son Président,
- L'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté représenté par Monsieur Philippe ALPY son Président,
- Le groupe la Poste représenté par Monsieur Philippe WAHL, Président Directeur Général,

Sont ajoutés en tant que « Partenaires locaux » :

- Néolia, SAEIMB ;
- La Région Bourgogne-Franche-Comté,
- SEDIA
- Aktya,
- L'Union des Commerçants de Besançon

Article 2. Engagement général des parties

Sont ajoutés les engagements des nouveaux « partenaires financeurs » :

- Le Département s'engage, dans le cadre de sa politique territoriale, à accompagner certaines actions du projet Action Cœur de Ville au regard de ses compétences. Son intervention se fera donc au travers du contrat P@C – C@P 25 du grand Besançon et suivant les modalités de ce dernier,
- La Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, représentante des intérêts des entreprises, a pour vocation à les accompagner dans leur développement en s'adaptant aux mutations économiques constantes. Attachée à la sauvegarde des centres-villes, elle s'engage à mobiliser autant que possible les moyens humains nécessaires pour accompagner les collectivités dans son projet de territoire,
- L'Etablissement Public Foncier Doubs BFC s'engage, dans la limite de son Programme Pluriannuel d'Intervention 2016-2020, à réaliser pour le compte des collectivités et à leurs demandes :
 - Toute acquisition foncière ou immobilière en vue notamment, de mettre en œuvre le projet de revitalisation dans toutes ses composantes (habitat, économie, espace public...) en offrant des frais de portage (ingénierie, portage, financement) particulièrement favorables aux projets de revitalisation des collectivités (1%HT les quatre premières années),

- Mener, selon convention particulière, des études et des travaux de remise en état de ses biens, sans toutefois procéder à l'aménagement de ceux-ci.

L'EPF a défini son intervention stratégique au sein d'un PPI 2016-2020 avec une priorité forte donnée à l'habitat et au renouvellement urbain. A eux seuls, ces deux axes représentent un engagement financier sur la période définie, de 30 M€ maximum pour les opérations de portage au bénéfice de ses membres. Ces deux axes, mais également ceux liés au développement économique (18 M€) et aux équipements publics (6 M€) peuvent être sollicités en surplus par l'ensemble des collectivités adhérentes de l'EPF. Ces moyens sont considérables et leur mobilisation font systématiquement l'objet d'une décision du Conseil d'administration de l'EPF.

- Le groupe la Poste s'engage à contribuer au succès de la mise en œuvre du programme Action cœur de Ville par le développement d'actions nouvelles contribuant à la dynamisation du centre-ville.

Article 6. Phase d'initialisation

6.3 Mise en œuvre des actions matures

La liste des actions matures est mise à jour de la manière suivante :

Réf :	Description succincte	MOA	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)	Partenaires Financeurs concernés
ING 1	Recrutement d'un chef de projet Action Cœur de Ville sur 5 ans	Ville de Besançon	Février 2019	350 000 €	Ville de Besançon/ ANAH
AM.2	Requalification-modernisation du marché des beaux-arts –Tranche 1	Ville de Besançon	2019-2021	40 000 €	ETAT
AM.3	Boutique de services numérique-RDC HDV (avec relocalisation de l'OCAB-OTC)	Ville de Besançon	2019	150 000 €	CAGB / Etat / CD25 / Banque des territoires
AM 4	Acquisition du 23 rue de la Madeleine en vue de rénovation et réalisation de 4+1 logements (LI ou PLS) – Sous réserve des décisions des financeurs-	SAEIMB	2019	795 000 €	Action logement/ CDC
AM5	Mise en place de nouveaux points d'apport volontaire au centre-ville	CAGB	2019	1 180 000 €	Etat + CITEO
AM6	Restructuration des lignes de centre-ville : cadencement L4 & L6	KEOLIS	2018-2019	DSP	CAGB – Ville de Besançon
AM6	Rebroussement T2 à Chamars - expérimentation	KEOLIS	2018-2019	DSP	CAGB – Ville de Besançon
AM6	Ligne GINKO Citadelle	KEOLIS	2018-2024	DSP	CAGB – Ville de Besançon
AM7	Accessibilité universelle : accès de tout à tous : Street & co et ACCEO	CCAS	2018-2019	25 260	Ville de Besançon – CAGB – Région - Etat
AM.8	Prés-de-Vaux – Aménagement Cœur de parc	Ville de Besançon	2018-2019	3 300 000 €	CD25 Région

				ETAT Europe
AM9	Mise en place d'une signalisation piétonne communicante	Ville de Besançon	2019	205 000 € CAGB
AM10	Opérations de requalification d'espaces publics (sélection à valider selon budget et priorités ; liste non exhaustive)			
	➤ Place du 8 septembre – phase 1 relooking et reprise fontaine + brumisateur	Ville	2019	250 000 € CAGB ETAT
	➤ Place Jean Gigoux (à affiner selon projet retenu)	CAGB	2019	500 000 € Ville de Besançon
	➤ Mise en accessibilité de la place Jean Cornet + station de tri	Ville de Besançon	2019	€ CAGB ETAT
	➤ Promenade Granvelle (stationnement + aire de jeux + sols et vrd)	Ville de Besançon	2019	170 000 € ETAT
AM.11	Lutte contre les îlots de chaleur et anticipation du réchauffement climatique (Actions à étudier et programmer)			
	➤ Square Saint-Amour	Ville de Besançon	2019	200 000 € CAGB ETAT
	➤ Place pasteur	Ville de Besançon	2019	CAGB ETAT
AM.12	Réhabilitation et transformation d'ancien bureaux/Ecole situés au 17 rue Renan en 10 logements locatifs sociaux (7 PLUS et 3 PLAI)	Néolia	2019-2021	1 501 588 € Action Logement, ETAT CAGB, Ville de Besançon
AM.13	Acquisition et remise aux normes de locaux commerciaux en vue de développer des « boutiques à l'essai » 1 ^{ère} réalisation au 25 rue Ronchoux	CAGB	2019-21	1 800 000 € (Chiffrage à affiner avec ABF). Aktya
AM.14	Plateforme e-commerce local	OCAB	2019 - 2020	30 000 € Ville de Besançon UCB
AM.15	Plateforme numérique	CAGB	2019	170 000 € Ville
	➤ WIFI libre	CAGB	2019	Ville / Syndicat Lumière
AM.16	Rénovation de l'éclairage public avec mise en lumière de points d'intérêt	CAGB	2019	372 000 € ETAT
AM.17	Convention de logistique de proximité	La poste	2019-2022	Fonctionnement Ville - CAGB
AM.18	Action en faveur du commerce de centre ville – CCI			

Accompagner l'implantation et la transmission de commerces en centre-ville	CCI	2019-2020	32 000 €	Ville de Besançon
Accompagnement à la transformation numérique des commerces	CCI	2019-2020	24 000 €	UCB
Amélioration et valorisation de la qualité d'accueil des commerces indépendants	CCI	2020	17 000 €	
Installation de la Boutique connectée en centre-ville	CCI	2019	9 000 €	ETAT

Ce tableau se substitue au tableau de la convention ACV-ORT contenu pages 11 et 12.

Article 7. Phase de déploiement

7.2 Présentation de la stratégie et du projet

c) Plan d'actions

Sont retirées les actions devenues matures du tableau des actions (pages 16 à 18 de la convention ACV-ORT) :

Réf :	Description succincte	MOA	Calendrier de réalisation	Budget (€ TTC)
Actions commerciales :				
APM 4	➤ Acquisition et remise aux normes de locaux commerciaux (Chiffrage à affiner avec ABF)		2019-21	1 800 000 €
	➤ Plateforme e-commerce local (coût à affiner selon options)			
APM 9	Mise en place d'une signalétique communicante dans le cœur de ville 150 000€/ans *5 ans	Ville de Besançon	2020	750 000 €
	Programme numérique de signalétique touristique lien applications mobiles et dispositifs urbains			
APM 10	Opérations de requalification d'espaces publics (sélection à valider selon budget et priorités ; liste non exhaustive)	Ville de Besançon / CAGB	2020-25	
	➤ Place du 8 septembre – phase 1 relooking et reprise fontaine			175 000 €
	➤ Place Jean Gigoux (à affiner selon projet retenu)			500 000 €
	Amélioration du cadre de vie – interventions sur l'espace public (liste non exhaustive)			
	➤ WIFI libre	Ville de Besançon		
	Lutte contre les îlots de chaleur et anticipation du réchauffement climatique (Actions à étudier et programmer)	Ville de Besançon		
	➤ Square Saint-Amour			200 000 €

➤ Promenade Granvelle (stationnement + aire de jeux + sols et vrd)			400 000 €
---	--	--	-----------

Avenant signé en 10 exemplaires, le 01/07/2019

<p>Ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales</p>	<p>Préfet du Doubs Délégué de l'Agence nationale de l'habitat dans le département du Doubs</p>	<p>Maire de Besançon Président du Grand Besançon</p>
		
<p>Madame Jacqueline GOURAULT</p>	<p>Monsieur Joël MATHURIN</p>	<p>Monsieur Jean-Louis FOUSSERET</p>
<p>1^{er} Vice-président du Grand Besançon</p>	<p>Directeur régional du groupe Caisse des dépôts</p>	<p>Directeur Régional d'Action Logement Services Bourgogne Franche-Comté</p>
		
<p>Monsieur Gabriel BAULIEU</p>	<p>Monsieur Antoine BREHARD</p>	<p>Monsieur Philippe LEROY</p>
<p>Vice-présidente du Conseil Départemental du Doubs</p>	<p>Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs</p>	<p>Président de l'Etablissement Public Foncier Doubs Bourgogne-Franche-Comté</p>
		
<p>Madame Odile FAIVRE-PETITJEAN</p>	<p>Monsieur Dominique ROY</p>	<p>Monsieur Philippe ALPY</p>
<p>Délégué Régional du groupe La Poste Bourgogne Franche-Comté</p>		
		
<p>Monsieur Jacques PERRIER</p>		